

Dossier de presse

mercredi 07 janvier 2025

Un sursaut citoyen pour défendre l'eau, la santé et la démocratie

Certains syndicats agricoles ont empêché la tenue de la réunion de la commission locale de l'eau (CLE) de la Vilaine, instance démocratique qui réunit l'ensemble des usagers de l'eau. Une situation que dénoncent nos structures citoyennes, environnementales et agricoles, tant pour le déni démocratique que pour les reculs sanitaires et environnementaux qu'elle représente.

Nous appelons donc à un grand rassemblement citoyen, pour défendre l'eau, la santé et la démocratie. Rendez-vous à Rennes le samedi 10 janvier 2026 à 14h.

Un territoire soumis aux polluants

Le bassin-versant de la Vilaine couvre 11 000 km² sur 6 départements (Côtes d'Armor, Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Morbihan, Mayenne et Maine-et-Loire). Il est administré par un SAGE, un schéma d'aménagement et de gestion des eaux, qui a pour objectif d'améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques en définissant des orientations et des règles en ce sens. Alors que seulement 8% des cours d'eau du territoire sont en bon état et que de nombreux micropolluants(pesticides, PFAS,...) sont retrouvés dans les eaux,

Ces polluants ne se contentent pas de dégrader les rivières : ils menacent directement la santé de la population. De nombreux agriculteurs, riverains et enfants vivant à proximité de cultures traitées sont atteints de pathologies graves.

Le SAGE Vilaine un espace de démocratie et de compromis

Une révision de ce document est lancée en 2022 pour améliorer la situation. Elle aboutit à un document qui, par exemple, limite l'utilisation des herbicides dans certaines zones, l'urbanisation dans les zones inondables ou encore la destruction des zones humides.

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est issu d'un compromis. Il est élaboré au sein de la CLE qui regroupe des élus du territoire mais aussi des représentants des chambres d'agriculture, des associations de protection de l'environnement, des fédérations de pêches, des industriels etc.

Une large concertation des habitants (ateliers territoriaux, consultation du public...) a également accompagné le processus. Les manifestations agricoles se sont donc opposées en usant de menaces et de pressions à la tenue d'une instance démocratique, alors que leurs positions ont pu être entendues et défendues au cours des 3 années d'élaboration du texte.

Le préfet cède face aux lobbies

En effet, le 11 décembre 2025, à Châteaubourg, la Commission Locale de l'Eau (CLE) a été bloquée par des tracteurs, tandis qu'à Rennes, des dizaines d'engins agricoles envahissaient la ville pour faire pression sur les pouvoirs publics. Et l'État, par l'intermédiaire du préfet, leur a donné raison en annulant la réunion. Ces procédés sont inacceptables dans un Etat de droit, d'autant plus que ces organisations multiplient les démonstrations de force pour bloquer toute régulation de l'usage des pesticides et toute protection efficace des zones humides.

Une stratégie d'intimidation

Cette stratégie d'intimidation vise autant les services de l'État que les associations de défense de l'environnement et les organisations agricoles paysannes. Elle s'inscrit dans une dérive déjà constatée : recul des politiques environnementales au niveau national et européen, criminalisation croissante des mobilisations écologistes, discours de haine contre celles et ceux qui défendent le vivant.

Les exemples de renoncement s'accumulent :

- Faute d'atteindre les objectifs de réduction des pesticides portés par le plan Ecophyto, le gouvernement a changé d'indicateur pour mesurer les effets de cette politique. En changeant de thermomètre, une augmentation de la vente des pesticides de + 3% s'affiche fièrement comme une diminution
- La loi Duplomb, renforçant l'agriculture productiviste, a été votée par l'Assemblée nationale, en dépit de l'opposition de plus de 2 millions de Français.

Eau et santé : un lien vital

Les analyses de l'eau révèlent une présence quasi généralisée de micropolluants, nitrates et perturbateurs endocriniens. Ignorer ces réalités revient à accepter que notre eau potable soit remplacée par des poisons silencieux. L'opinion s'inquiète de plus en plus des conséquences des pesticides sur la santé. On sait aussi que nombre d'agriculteurs se sentent pris en étau entre des impératifs économiques intenables et des pratiques soutenues par les syndicats majoritaires, souvent loin de leurs aspirations et de leur santé.

Le principe du pollueur-payeux doit redevenir central : il est inacceptable que ceux qui subissent la pollution en paient le prix pendant que les grandes structures agro-industrielles échappent à leurs responsabilités ou même demandent des primes pour moins polluer.

Dans un tel contexte le revirement préfectoral sur le SAGE Vilaine est particulièrement grave.

Les mesures du SAGE : un compromis équilibré

Dans un tel contexte le revirement préfectoral sur le SAGE Vilaine est particulièrement grave. Car il est le fruit de trois années de concertation, le SAGE Vilaine propose des mesures équilibrées, dont certaines étaient à l'initiative des chambres d'agricultures :

- Encadrement de l'usage des herbicides sur le maïs et réduction de la contamination des eaux ;
- Protection renforcée des zones humides, avec interdiction de destruction dès le premier mètre carré ;

- Limitation de l'artificialisation des sols et encadrement strict des constructions en zones d'expansion de crues ;
- Politique foncière pour la restauration des milieux aquatiques ;
- Renforcement des dispositifs d'assainissement collectifs et individuels ;
- Réduction de la consommation d'eau dans toutes les activités humaines.

Des solutions existent. On se mobilise !

De nombreux citoyens et citoyennes se sont exprimés dans le cadre de la loi Duplomb contre leur utilisation ; de nombreux agriculteurs et agricultrices prouvent par leurs pratiques et leurs systèmes qu'une agriculture sans pesticides est possible. Ils et elles soutiennent le nouveau SAGE Vilaine qui est un premier pas vers produisent localement une alimentation sans les utiliser, les solutions techniques existent donc. Le SAGE Vilaine doit être un premier pas vers la transition agroécologique du système agro-alimentaire breton. Les profits de l'agro-industrie ne doivent plus primer sur la préservation de notre santé et de nos écosystèmes.

Dans le climat de tension actuel, au moment où des attentes fortes s'expriment, l'effet d'une concertation démocratique sans suite serait désastreux. Nous appelons toutes les citoyennes et citoyens, élue·es, acteurs de l'eau, paysan·nes, parents, et jeunes à se mobiliser massivement, joyeusement et pacifiquement avec notamment pour objectif de demander de :

- Renforcer la protection des captages d'eau potable, notamment en interdisant l'utilisation des pesticides dans les zones les alimentant.
- Partager équitablement l'eau.
- Préserver nos milieux naturels et les services qu'ils nous fournissent gratuitement.
- **Soutenir vraiment l'agriculture paysanne et la transition vers un autre modèle agricole respectueux des hommes et de l'environnement.**

Le 10 janvier 2026, nos organisations appellent à une manifestation PACIFIQUE et JOYEUSE pour défendre l'eau, la santé et la démocratie

Informations pratiques

- Heure et lieu : 14h – Mail François Mitterrand, Rennes
- Accès : métro (favoriser le covoiturage jusqu'à une station)
- Ambiance : conviviale, familiale, pacifique et déterminée
- Tenue : vos plus belles bottes et parapluies pour une « marée citoyenne » colorée et joyeuse !
- Animations : prises de parole d'associations, d'agriculteurs, de malades et d'élus, suivies d'un parcours le long de la Vilaine, en musique et chants
- Fin prévue : 16h30

Commenté [1]: A confirmer ?

Contacts presse :

- Confédération Paysanne ?
- Collectif de soutien des victimes des pesticides de l'Ouest ?
- Eau et Rivières de Bretagne ?